



NOTRE HISTOIRE

Nos déchets ... toute une histoire.

(3^{ème} partie)

1. LE TEMPS DES DÉCHÈTERIES ET LEURS FILIÈRES DE RECYCLAGE ET DE VALORISATION. UN DÉFI MONDIAL À RELEVER...

Le « sommet de la Terre » à Rio (Brésil) en juin 1992 est historique. Il a permis une prise de conscience au niveau mondial de l'importance des questions environnementales :

- adoption de la « Charte de la Terre » pour le développement durable ;
- gestion des forêts ;
- protection de la biodiversité ;
- stabilisation de gaz à effet de serre.

Chacun doit prendre conscience de son impact sur l'environnement, sur l'évolution de notre planète. Aggravée par le réchauffement climatique, la gestion de nos déchets doit être exemplaire pour aider à relever le défi.

2. LES PREMIÈRES DÉCHÈTERIES SAUMUROISES...

Peu avant l'année 2000, trois déchèteries sont créées :

- au Chemin Vert à l'emplacement de l'ancienne décharge (actuelle entrée du parc photovoltaïque)
- à Dampierre, route de Champigny (Performance-Environnement) pour les professionnels
- sur le site de Bellevue (St Lambert-des-Levéés)

Ces installations vont recevoir des déchets encombrants polluants, ce que ne permettent pas les conteneurs placés dans les bourgs ou les collectes hebdomadaires (poubelle marron depuis 2007 et jaune depuis 2021).

4. LA FILIÈRE DE RECYCLAGE ET VALORISATION...

Le traitement des déchets demande des investissements de plus en plus lourds en raison de l'augmentation des tonnages liée à la technologie dont les innovations permanentes rendent les produits caducs.

Le recyclage et la valorisation doivent aussi innover en respectant les réglementations protégeant la santé et l'environnement. La logistique de la collecte et du transport vers les centres de traitement surdimensionnés et éloignés contribuent à l'augmentation des flux routiers.

Des camions roulant au biogaz naturel véhicule ou à l'électricité verte contribuent déjà à diminuer l'empreinte carbone.

5. QUATRE CENTRES DE TRAITEMENT EN MAINE-ET-LOIRE...

- L'unité de valorisation énergétique « La Salamandre » à Lasse (déchets ménagers).
- L'entreprise LBG Environnement à Fosse Bellay (déchets verts).
- La plateforme BTP Justeau à Doué-la-Fontaine (déblais de chantiers).
- Le centre de tri innovant Ecotri du groupe Brangeon à la Poitevinière (déchets qualifiés d'ultimes jusqu'à présent enfouis).



19 octobre 2009 : Jean-Louis Petit et Marie-Noëlle Pinault sur le site du Clos Bonnet.

3. LA DÉCHÈTERIE DU CLOS BONNET...

Au premier octobre 2006, la gestion des déchets de la Communauté d'Agglomération de Saumur est confiée à la SEMA-E (société d'économie mixte aggro-environnement). Le président Jean-Louis Petit est aussi un élu de Varrains de 1995 à 2014.

Le 13 juillet 2009, l'ouverture de la déchèterie du Clos

Bonnet entraîne la fermeture de celle du Chemin Vert.

Géographiquement bien située, facile d'accès, sécurisée (pose récente de garde-corps) ses panneaux pédagogiques devant chaque box indiquent ce qu'il est permis ou interdit de jeter.

Le recyclage facilité sera moins onéreux.



23 avril 2018 : Laetitia Saint-Paul, députée de Saumur et Lucien Gerbier, fondateur de l'entreprise LBG Environnement évaluent la qualité du paillage de bois.

LE CONSTAT...

La gestion des déchets toujours plus performante et vertueuse, devenue interrégionale, ne doit pas nous faire oublier le gaspillage général auquel nous avons habitués notre société de consommation plus que jamais « alimentée » par les réseaux sociaux et les annonces publicitaires omniprésentes.

JM Barbrault